

Politique salons, évènements et location d'équipements

Rôle du franchiseur et du franchisé pour les salons d'exposition :

- **Salons et évènements nationaux** : chaque année, le franchiseur cible des salons et évènements qui ont une portée nationale ou qui touchent plusieurs territoires de franchise pour promouvoir les produits, les marques et le réseau Batteries Expert. La participation à des salons ou évènements **nationaux** est gérée par le franchiseur pour favoriser une représentation conforme à la hauteur de la marque Batteries Expert.
- **Salons et évènements locaux** : les franchisés Batteries Expert peuvent participer à titre d'exposants à des salons et évènements **locaux** ou ayant une portée sur leur territoire de franchise, en soumettant une demande de participation au **franchiseur**.

Soutien offert aux franchisés exposants :

- **Équipements et mobilier**: afin d'aménager le kiosque Batteries Expert, des équipements, du mobilier et des outils promotionnels Batteries Expert sont disponibles à la location (\$) pour les franchisés.
- **Réseaux sociaux**: afin de promouvoir la présence Batteries Expert lors de salons et d'évènements, le département Marketing peut offrir un soutien au franchisé en produisant des publications sur les réseaux sociaux.

Pour participer à un salon/événement à titre d'exposant et louer des équipements, voici la procédure à suivre :

1. **Minimum 60 jours avant l'évènement** : transmettre une demande de participation en précisant le nom et les dates du salon, ainsi que les coûts et l'achalandage estimés au minimum 60 jours avant l'évènement à l'adresse suivante : marketing@batteriesexpert.com
2. **Maximum 7 jours suivant votre demande** : une réponse vous est transmise par courriel. Pour un salon/événement local autorisé, continuez à l'étape 3.
3. **Minimum 30 jours avant le salon** (événement local) :
 - a. Réserver l'équipement nécessaire en remplissant le formulaire d'emprunt (*utiliser la fonction remplir et signer pour compléter le formulaire*).

- b. Soumettre une demande pour la production de publications sur les réseaux sociaux. Transmettre votre demande de publications et le formulaire d'emprunt complété un minimum de 30 jours avant l'évènement à marketing@batteriesexpert.com.
4. **Envoi des équipements loués** : les équipements loués vous sont livrés, accompagnés du formulaire de retour prérempli et préautorisé.
5. **Frais** : un frais fixe d'utilisation de 150 \$ est facturé pour la location du matériel. D'autres frais peuvent s'appliquer - voir tarifs sur le formulaire d'emprunt.
6. **En prévision du salon (évènement local)** : le franchisé qui coordonne le kiosque Batteries Expert doit **apporter** les équipements et produits à l'endroit désigné pour le kiosque et **monter** le kiosque.
7. **Avant l'ouverture officielle et pendant le salon (évènement local)** : fournir des **photos** du kiosque avant l'ouverture (kiosque monté, mais sans client) et **pendant** le salon (**photos avec clients** et représentant Batteries Expert dans le kiosque) à marketing@batteriesexpert.com .
8. **Lors de la fermeture du salon (évènement local)** : le franchisé doit **démonter** le kiosque et **emballer** les équipements de façon à éviter tout bris ou perte de composantes dans le transport.
9. **La semaine suivant le salon (évènement local)** : **retourner** les équipements au cours de la semaine suivant le salon à l'aide du **formulaire de retour déjà reçu** avec les équipements. Si certains équipements sont retournés brisés ou en mauvais état, des frais de réparation ou de remplacement peuvent être facturés au franchisé qui en a fait la location.

Code de conduite et représentation pendant l'évènement

- Seuls les **produits du concept Batteries Expert** sont **permis** dans le kiosque ou à l'emplacement désigné sur le site de l'évènement.
- Chaque représentant Batteries Expert présent au salon doit détenir les compétences et **connaissances techniques suffisantes** sur **tous** les produits Batteries Expert pour être en mesure de bien répondre aux questions de la clientèle.

Batteries **Expert**®

- Chaque représentant Batteries Expert représente la marque et le réseau Batteries Expert pendant le salon. Il doit adopter une **conduite et tenir un discours exemplaire** et porter un **uniforme** à l'image de la marque Batteries Expert.
- **En tout temps**, pendant les heures d'activités du salon ou de l'évènement, un représentant Batteries Expert doit être **sur place**. Les repas sont pris dans les aires de restauration, seuls les breuvages fermés sont autorisés au kiosque.
- Le franchisé Batteries Expert est responsable de garder le **kiosque** et ses composantes **propres** et en **bon état** jusqu'à la remise de ceux-ci.

À noter:

- Les demandes de location d'équipements seront traitées en fonction de la **disponibilité** des équipements.
- Le franchiseur peut participer à un nombre limité de salons **nationaux** chaque année. Il est donc possible que certaines demandes de participation à d'autres salons soient refusées. Si le franchiseur ne participe pas à un salon **national**, il ne vous sera pas possible d'y participer à titre de franchisé.

Merci de votre précieuse collaboration et bon salon !